STAGES 2025 dans le Lot
ENERGIE ET GEOBIOLOGIE
(Escamps 46)

STAGES PERSONNELS

CLAIR-RESSENTI ET TAUX VIBRATOIRE (3 jrs) - 14 au 16 Février

RENCONTRE AVEC LES ESPRITS DE LA NATURE (3 jrs) - 14 au 16 Mars

INTUITIONS (2 jrs) 19 au 20 avril

CLAIR-RESSENTI ET ESPRITS DE LA NATURE (5 jrs) - 16 au 20 Juillet

RENCONTRE AVEC SOI module 1 (3 jrs) - 29 au 31 août

RENCONTRE AVEC SOI module 2 (3 jrs) - 31 octobre – 1& 2 novembre

FORMATION GEOBIOLOGIE

GEOBIOLOGIE : module « Phénomènes telluriques » (3 jrs) - 16 au 18 Mai

GEOBIOLOGIE : module « Phénomènes invisibles » (3 jrs) - 6 au 8 juin

GEOBIOLOGIE « 2 modules » Phénomènes telluriques + invisibles
(6 jrs) du 12 au 17 août

GEOBIOLOGIE module 3 harmonisation habitat (3 jrs) - 3 au 5 octobre

GEOBIOLOGIE module 4 (2 jrs) - 18 au 19 octobre

VOYAGES INTERIEURS

GEOBIOLOGIE SACREE – Voyage intérieur en terre du Quercy (5 jrs) - 25 au 29 Juin

GEOBIOLOGIE SACREE – Voyage intérieur en terre bretonne
(5 jrs) - 10 au 14 septembre (Erdeven 56)

Energie Géobiologie

GEOBIOLOGIE - HARMONISATION de l'HABITAT

Nathalie A. Renault **06 16 28 89 11** - Jean Renault **06 20 65 03 41**
www.energie-et-geobiologie.fr -geobio-lot-46@orange.fr
https://www.facebook.com/EnergieEtgeobiologie
N° SIREN : 533 293 908

Bulletin d'inscription

à retourner à : **Nathalie et Jean RENAULT**
691 Chemin du Mas de Fraysse – 46230 ESCAMPS
06 16 28 89 11 - geobio-lot-46@orange.fr
www.energie-et-geobiologie.fr

○ Je m'inscris pour le stage ……..

du : …… au : ……..…….…… à ……..

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____Ville _____

E-mail _____ Age : _____

Téléphone : _____Facebook : _____

○ Je joins mon chèque d'acompte de 80 € * /personne (***à l'ordre de Jean Renault)***

Je prendrai les repas de midi avec le groupe au restaurant (18 à 25€) ○ oui ○ non

Merci de nous préciser : ○ Végétarien ○ Pas de viande mais poisson ok

○ Sans gluten ○ Autre (préciser) :

(En stage de Géobio Sacrée : pique-nique en extérieur, chacun amène son casse-croûte)

Bulletin d'inscription à compléter et retourner avec un chèque d'acompte de 80€ * à l'ordre de Jean Renault *(691 Chemin du Mas de Fraysse – 46230 Escamps)*

** Ce chèque ne sera encaissé qu'à l'issue du stage. Il sera remboursé intégralement en cas de désistement annoncé 10 jours minimum avant le début du stage. Si le désistement est annoncé après ce délai, le chèque sera encaissé.*
Tout stage commencé est dû dans son intégralité.
L'inscription ne pourra être prise en compte qu'après l'envoi de ce bulletin et du chèque d'acompte.
Nous nous réservons le droit d'annuler – ou reporter – le stage pour raisons sanitaires ou impératives. Dans ce cas, le chèque d'acompte sera renvoyé ou reporté sur un stage ultérieur.